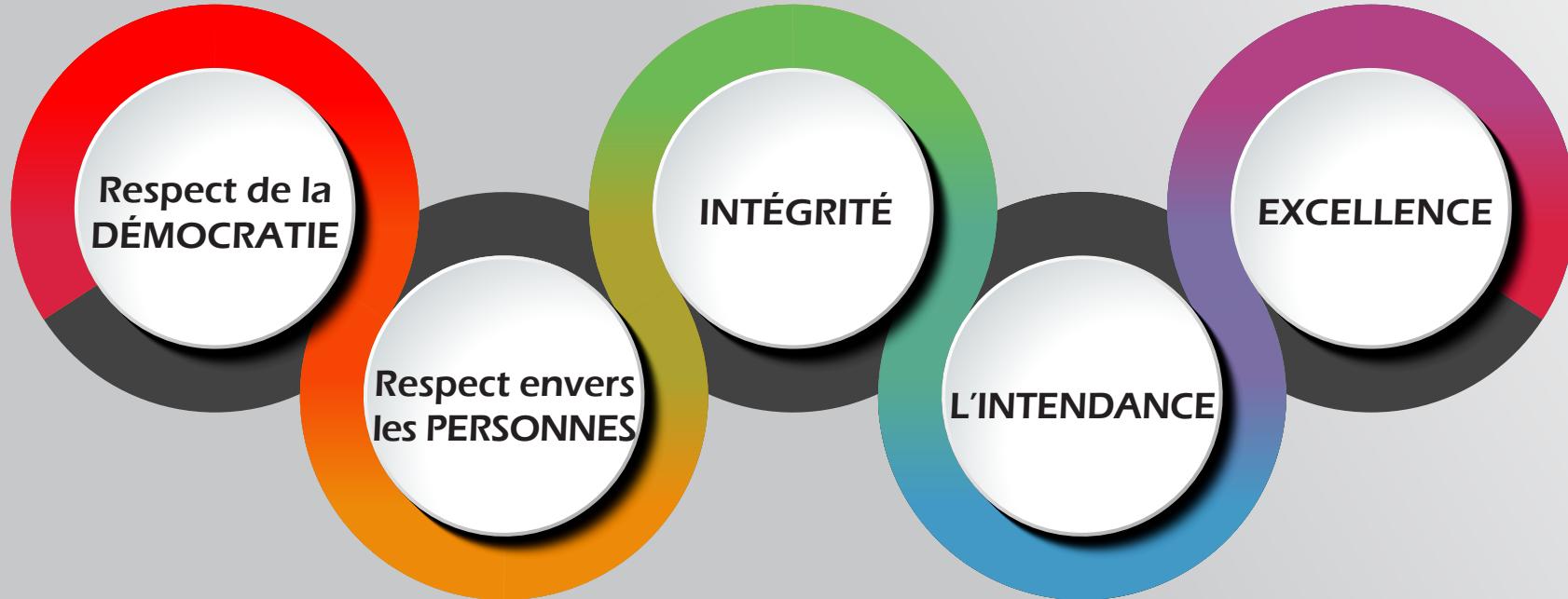


Coup d'oeil sur les **valeurs** et l'**éthique** à l'APECA

Les 5 valeurs du secteur public :



Vos outils :

<u>Code de valeurs et d'éthique du secteur public</u>	<u>Code de valeurs et d'éthique de l'APECA</u>	<u>Directive sur les conflits d'intérêts</u>	<u>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</u>	<u>Politique de prévention et de gestion de la fraude de l'Agence</u>
Décrit les valeurs et les comportements attendus qui orientent les fonctionnaires dans toutes les activités liées à leurs fonctions professionnelles.	Conçu pour fournir des orientations supplémentaires au personnel sur les enjeux, risques et difficultés propres à l'Agence. Ce code définit clairement les principes qui guident nos comportements et décisions et nous aide à mieux comprendre comment nous pouvons appliquer et intégrer ces principes et valeurs dans nos activités quotidiennes professionnelles.	Fournit des directives et des mesures pour aider les organisations et les fonctionnaires à aborder de manière efficace les situations de conflit d'intérêt réel, apparent ou potentiel, qui peuvent survenir pendant leur période d'emploi dans la fonction publique ou après cette période.	Loi prévoyant un mécanisme de divulgation des actes répréhensibles et de protection des divulgateurs dans le secteur public	La prévention de la fraude concerne tout le monde à l'APECA : les employés, qu'ils soient nommés pour une période déterminée ou indéterminée, les travailleurs occasionnels ou à temps partiel et les étudiants, ainsi que les non-employés, comme les entrepreneurs ou les bénéficiaires de S et C. Tous sont encouragés à apprendre comment prévenir la fraude et sont tenus de signaler toute activité inappropriée suspectée ou décelée. Tous les employés peuvent contribuer à protéger les actifs et les renseignements de l'Agence et à instaurer un milieu de travail plus positif.

Vos personnes-ressources :

Champion des valeurs et de l'éthique :
[Stéphane Lagacé](#)

Agente principale responsable de la divulgation d'actes répréhensibles :
[Anouk Utzschneider](#)

Coordinatrice ministérielle responsable de la prévention et du règlement du harcèlement en milieu de travail :
[Christa Gillis](#)

Agente ministérielle responsable des mesures sur les conflits d'intérêt et des mesures d'observation concernant l'après-mandat :
[Christa Gillis](#)

Vos agents régionaux en matière de valeurs et d'éthique

SS FSC : [Nancy Menchions](#)

SS PPC : [Natalie Doiron](#)

N.-B. : [Tristan Hovey](#)

T.-N.-L. : [Jason Lawlor](#)

N.-É. : [Jeff Pottie](#)

Î.-P.-É. : [Lynne Beairsto](#)